



Rennes, le 17 avril 2009

## **Madame, Monsieur**

Je viens d'apprendre que dans le cadre de la révision générale des politiques publiques, les Directions régionales aux affaires maritimes (DRAM) existant actuellement pourraient être supprimées au profit de Directions de façades maritimes (DFM). Ces DFM seraient au nombre de 4 en France métropolitaine. La DRAM de Bretagne serait ainsi supprimée pour créer une DFM à Nantes.

Je souhaite attirer votre attention sur les conséquences de cette perte pour le territoire breton. Il ne fait en effet aucun doute que la Bretagne est le premier territoire maritime français avec près de 3 000 kilomètres de côtes.

Par ailleurs, 100.000 emplois dépendent de la mer, que ce soit dans le secteur de la pêche (la moitié du chiffre d'affaire de la pêche française), la conchyliculture, le transport maritime, la construction et la réparation navale, la défense, le nautisme, le tourisme, ou encore les biotechnologies marines. 2 000 étudiants sont formés chaque année dans des établissements bretons dont 4 lycées maritimes, soit près du tiers des établissements en France.

De plus, l'identité maritime est au cœur de l'identité bretonne. 95% de la population en Bretagne vit à moins de 60 kilomètres de la mer. Pour 75% des bretons, la mer est tout simplement le premier atout de la Bretagne. Le patrimoine maritime y est inestimable : à titre d'exemple 75% des bateaux d'intérêt patrimonial à usage collectif français s'y trouvent, ainsi que 80 phares en activité.

En terme de sécurité, la Bretagne compte deux centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (CROSS) sous l'autorité des DRAM, sur un total de 5 en France métropolitaine. Ces centres contrôlent l'intégralité de l'activité de pêche en Atlantique et Manche Ouest, ainsi que le trafic maritime dans le rail d'Ouessant, l'un des passages maritimes les plus fréquentés au monde.

Je suis donc stupéfait de constater que la maîtrise des affaires maritimes pourrait totalement échapper au territoire breton. Une telle décision serait d'autant plus surprenante que les travaux du Grenelle de la mer, qui devaient accorder une large place aux questions de gouvernance maritime, viennent à peine de commencer.

Vous trouverez ci-joint un document rappelant les missions actuellement confiées aux DRAM ainsi que des éléments détaillés sur l'importance des affaires maritimes pour la Bretagne.

J'espère pouvoir compter sur votre soutien et votre action en faveur d'une Bretagne qui conserverait la maîtrise de ses affaires maritimes. Je vous remercie des initiatives que vous pourriez prendre afin que le gouvernement reconsidère sa position.

Je vous prie de croire, **Madame, Monsieur**, à l'assurance de mes salutations les plus distinguées.

**Jean-Yves LE DRIAN**